

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine

à Monaco (Principauté)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET DE BEAUX ARTS

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 2 exemplaires

sont annoncés dans le journal.

## ABONNEMENTS :

UN AN	42 francs
SIX MOIS	6 "
TROIS MOIS	3 "

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 11.  
A Nice LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois, et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

## INSERTIONS :

ANNONCES	25 cent. la ligne
RÉCLAMES	50 "

On traite de gré à gré pour les autres insertions

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 4 AU 10 MAI 1862.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT del'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT del'atmosphère	VENTS						
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES								
4 Mai	20	3	24	2	16	1	beau	nul	8 Mai	19	1	22	0	17	6	beau	nul
5 id.	19	0	23	0	17	1	id.	id.	9 id.	17	5	21	1	16	2	id.	vent
6 id.	18	0	21	1	17	5	id.	id.	10 id.	19	1	23	0	18	1	id.	id.
7 id.	19	0	22	4	17	2	id.	id.	Mois d'Avril : 28 beaux jours ; 1 de vent ; 1 couvert.								

**AVIS.** — Un retard de 48 heures dans la publication de notre journal nous a été imposé par la nécessité de ne pas renvoyer à dimanche prochain le compte-rendu de nos Régates.

Monaco, le 13 Mai 1862.

## INAUGURATION

des Régates de Monaco.

Avant-hier dimanche, ont eu lieu les régates de Monaco, en présence d'un concours considérable de spectateurs, parmi lesquels on comptait un grand nombre d'étrangers, venus de toutes les villes voisines et particulièrement de Nice.

Les dispositions les mieux entendues avaient été adoptées par la Société des Régates : décoration de l'établissement des Bains dont les deux galeries offraient une élégante estrade d'où le regard des assistants pouvait admirablement embrasser le champ de la course ; double orchestre placé dans le pavillon central et faisant alternativement entendre des fanfares et des morceaux d'opéra ; installation d'un excellent café à proximité des spectateurs ; et, plus que tout cela, courtoisie parfaite des membres de la Commission des courses qui se prodiguaient avec la plus aimable prévenance ; rien de ce côté, n'a manqué de ce qui pouvait rendre la fête attrayante.

Dans le port, le *Roma*, à droite, et la *Palmaria* (bateau-juge), à gauche, stationnaient comme de vigilantes sentinelles préposées au maintien de l'ordre. Au milieu de ces deux bateaux, les embarcations de tout genre attendaient le signal du départ. Ce départ a été donné vers 1 heure de l'après-midi, par trois coups de canon.

Au premier coup, les embarcations devaient se tenir prêtes ; au deuxième coup, appareiller ; au troisième coup, partir.

Depuis le matin, le temps s'était maintenu beau. Mais, peu d'instants avant le départ, la pluie a commencé de tomber abondamment et le ciel s'est couvert de nuages. Le vent soufflait de l'Est et la mer était forte.

C'est dans ces conditions que le départ eut lieu pour les embarcations à la voile. En raison de la houle, les bouées vers les quelles devaient tendre ces embarcations n'ayant pas pu être placées, la Commission a décidé que, par suite de cette indétermination des points précédemment adoptés, les barques se dirigeraient sur Menton, d'où elles opéreraient leur retour après avoir doublé une goëlette américaine stationnant dans ce port.

Cette première partie de programme n'a pu être exécutée qu'imparfaitement. Les 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> série (voile) ont couru. Mais, comme le temps devenait de moins en moins favorable, elles n'ont accompli leur manœuvre à la voile que pour aller ; pour revenir, elles ont été obligées de recourir aux avirons. Dès lors, la course était nulle. D'un avis commun, elle a été remise au lendemain, s'il y avait lieu.

Quant à la deuxième partie du programme — courses à l'aviron, — trois prix ont été distribués. En voici le détail :

Le 1<sup>er</sup> prix de la 1<sup>re</sup> série (une médaille en vermeil, plus 50 fr. prix de la Société) a été gagné par le bateau les *Spélugues* à M. Le Febvre, Président de la Société des Régates ;

Le 1<sup>er</sup> prix de la 2<sup>me</sup> série (une médaille en argent, plus 40 fr. prix de la Société) par le bateau le *St-Louis* à M. Barale Louis ;

Le 2<sup>me</sup> prix de la 2<sup>me</sup> série (une médaille

en bronze, prix de la Société) par le bateau *Le Chatenay* à M. Effisio Roasio.

Les autres prix (avirons) n'ont pas été courus.

Quoiqu'incomplet, par suite de circonstances atmosphériques imprévues, le résultat de cette première journée n'en a pas moins été satisfaisant. Comme spectacle, d'ailleurs, on ne pouvait désirer mieux. L'émotion y trouvait son compte. Sans doute, il n'y avait aucun danger pour les concurrents. Cependant, il se dégagait de cette lutte, entreprise par un pareil temps, un effet des plus dramatiques. Les embarcations semblaient quelquefois disparaître sous la vague, puis elles se relevaient pour courir de nouvelles bordées. Plus d'une lorgnette tremblait dans les mains des spectateurs, nous voulons dire des spectatrices.

Le soir, un banquet donné par le président de la Société des Régates, Administrateur de la Société des Bains, a réuni un grand nombre de notabilités, parmi lesquelles on remarquait : les autorités de la Principauté, M. le duc de Vallombrosa et quelques riches armateurs de Marseille, propriétaires de canots engagés, plusieurs représentants de la presse de Nice et tous les membres de la Commission des Courses. Des toasts ont été portés par plusieurs convives. Le premier de ces toasts, proposé par M. le Gouverneur-Général, a été celui de S. A. S. Mgr. le Prince de Monaco, sous le patronage duquel est placée la Société de nos Régates. Ce toast a été accueilli par d'unanimes acclamations. Il y a été répondu par le Président de la Société des Régates qui s'est complu à remercier les membres présents de leur concours et a exprimé l'espoir que les années suivantes verraient se consolider le succès naissant de cette utile et brillante institution.

Enfin, pour clôturer agréablement la journée, à neuf heures, un grand bal a été donné dans les salons du *Cercle*, dont la façade et les jardins étaient brillamment illuminés.

Hier, lundi, à 11 heures du matin, le temps étant favorable et la Commission des courses ayant jugé praticable une seconde épreuve des courses à la voile annulées la veille, ces courses ont eu lieu.

En voici le résultat :

Le 1er prix de la 1re série (400 fr. offerts par l'Administration des Bains) a été gagné par le bateau *Anna-Marie* à M. Victor Bèchard, président de la Société des régates de Cannes ;

Le 2me prix de la 1re série (une médaille en vermeil, prix de la Société) par le bateau *Iris* à M. Dupont de la Tuillerie ;

Le 1er prix de la 2e série (deux magnifiques vases en bronze offerts par S. A. S. Mgr le Prince de Monaco, plus 200 fr. prix de la Société) par le bateau *Le Temps* à M. Oulonne ;

Le 2me prix de la 2me série (une médaille en vermeil, plus une montre en argent offerte par un amateur) par *La Fantaisie* à M. le duc de Vallombrosa. Ce charmant canot, on se le rappelle, est l'une des dernières constructions dues à M. Léopold Bucquet, fondateur des régates de Cannes, tout récemment enlevé à ses nombreux amis par une mort imprévue ;

Le 1er prix de la 3me série (200 fr. offerts par un amateur, plus une médaille en vermeil prix de la Société) a été gagné par *l'Ondine* à M. Kient ;

Enfin, le 2me prix de la 3me série (une médaille en vermeil, prix de la Société) par *l'Hirondelle* à M. Borelli.

La 4me série (Pêcheurs) n'a pas couru.

Voici l'heure, tantôt, où sous le nom de « déplacements » la haute société opère ses migrations fashionables.

« Où vont tous ces gais bergers ? » dit la chanson. Où le plaisir les entraîne. De bergers, il n'en est plus question. Mais, de voyageurs à la recherche de la nouveauté, du bien-être, du confort, des loisirs raffinés, il n'en a jamais été plus fréquemment parlé. Chaque coin du monde civilisé les appelle et, pour les attirer et les retenir, invente l'introuvable et n'hésite pas à promettre l'impossible. C'est une lutte courtoise dont le résultat définitif profite aux excursionnistes. Chaque établissement fait connaître son programme. Les uns ont engagé à des prix fabuleux des artistes incomparables, d'autres ont mis en réquisition une armée de maîtres d'hôtel et publient le menu des diners nompars qu'ils se proposent d'offrir à leurs hôtes charmés ; ceux-ci auront des rois pour commensaux et pour visiteurs ; ceux-là, de simples archiducs ; là, il y aura des classes, ici des opéras, ailleurs des régates. Les compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur se mettent

elles-mêmes de la partie et promettent aux voyageurs tant de rapidité dans le parcours que chacun se demande, ne possédât-il comme le personnage de certain vaudeville que « sa femme et son parapluie, » s'il est possible, s'il est décent, de résister à de telles amorces, de fermer l'oreille à de telles fanfares ?

Rester chez-soi, quand tout le monde part, qui s'y résignerait ? Les bords du Rhin, l'océan, la méditerranée, vous réclament. En route, en route ! Serez-vous plus paresseux que l'hirondelle ?

Et puis, il en coûte si peu, si peu, que cela ne vaut pas dire. Voyons, établissons votre budget ; prenons-le à l'état élémentaire. Supposons que, Russe, Viennois ou Levantin, vous veniez de Paris, cette capitale universelle d'où tout rayonne parce que tout y converge ; supposons encore que vous vous rendiez à Monaco, cette métropole du plaisir et des élégances, ce sanhédrin des initiés à la vie d'élection.

Et, par le fait, pourquoi ne vous y rendriez-vous pas ? Vous êtes seul, avons-nous dit ? Eh bien, je le parie, à Monaco vous rencontrerez des amis, des connaissances au moins. Il faudrait, vraiment, n'appartenir à aucun monde pour se trouver absolument dépaysé dans ce charmant séjour. Interrogez votre voisin qui en revient, votre voisine qui y retourne.

Mais occupons-nous de notre budget. Il sera facile de l'établir. Ne vous en déplaise, il va être question ici de francs et de centimes. « C'est mesquin » dira le chevalier de Trompe-l'œil. « C'est prudent » répondra le Baron de Rubis-sur-l'ongle. Si vous m'en croyez, Monsieur, fions-nous en à ce dernier. Avant de partir, il faut savoir à quoi l'on s'engage. Je commence :

Il est sept heures du soir. Vos adieux sont faits ; vos instructions données à votre concierge. Un fiacre est à votre porte. Il vous conduit à la gare du chemin de fer de Lyon ; ci, 2 francs.

Comme je suppose que vous voyagez à l'anglaise ou à l'américaine, c'est à dire avec une lorgnette en sautoir et un sac de nuit à la main, inutile de nous occuper de vos bagages. Votre billet de voyageur de Paris à Marseille, par l'express qui part à huit heures, est de 96 francs 55 centimes. Pas un sou de plus, pas un sou de moins.

A Marseille, une voiture vous conduit au port : 2 francs.

Embarquement à bord du bateau à vapeur qui doit vous transporter de Marseille à Nice, 1 franc ; prix de votre passage sur le dit bateau, 21 francs ; débarquement à Nice, 1 franc.

Enfin, voyage de Nice à Monaco par la *Palmaria*, embarquement et débarquement compris : 2 francs 50.

Mises bout à bout, toutes ces sommes, si je ne me trompe, donnent 126 fr. 05 c. ce qui n'est pas, je crois, la mort d'un homme.

Pour dire toute la vérité, peut-être convient-il d'ajouter à ces dépenses quelques menus frais de route, tels que station aux buffets de Lyon et d'Avignon, diner à Marseille et à Nice et coucher dans cette dernière ville, mais, même en tenant compte de cet excédant que nous évaluons, si vous le voulez bien, à 24 francs, nous obtiendrons un total général qui ne dépassera 150 francs que de 5 centimes.

Et vous serez à Monaco !

## CHRONIQUE LOCALE

On lit dans le *Messenger de Nice* du 7 mai :

Les Régates de Cannes ont été magnifiques. Rien n'a manqué à ces fêtes nautiques : une température admirable, une mer légèrement houleuse, beaucoup de combattants et une foule immense avide de plaisir, tels ont été les éléments de succès qui ont récompensé le zèle et l'intelligence des membres de la société des régates de Cannes.

Quinze bateaux de Marseille, de grande dimension presque tous à voile, montés par leurs propriétaires, riches amateurs passionnés pour l'art nautique, étaient là pour briguer la victoire.

Tous les ports du littoral ont figuré à ce rendez-vous. Les embarcations pavoisées, les concurrents élégamment parés, la foule bruyante et joyeuse, tout cela présentait un ensemble ravissant.

*Jeannette*, bateau de Cannes, a eu les honneurs du premier prix.

Pour le 2<sup>me</sup> prix, le *Temps* de Marseille est arrivé premier, mais le propriétaire n'étant point membre de la Société des régates de Cannes n'avait pas droit à la Coupe exclusivement réservée aux sociétaires. Grâce à cette circonstance, la coupe d'honneur a été le lot de M. le duc de Vallombreuse, l'heureux propriétaire de *Fantaisie*, un des plus jolis bateaux qui aient concouru.

Le prix de la troisième série a été vaillamment gagné par un marseillais.

Après les voiles est venu le tour des avirons.

Un malentendu regrettable a empêché les 1ers prix de la première série d'être délivrés.

Le 2e prix de la 1re série a été remporté par les *Spélugues*, joli bateau de Monaco, appartenant à M. Lefebvre.

Les pêcheurs ont eus ces pacifiques combats :

Le prix a été gagné par M. A., pêcheur de Cannes.

Après les fêtes un magnifique banquet a été offert par la Société de Cannes au Commandant des vapeurs de l'Etat, et au Capitaine de la frégate Russe qui assistaient aux régates.

Les Autorités de la ville, les Présidents des régates de Marseille, de St-Tropez, de Monaco, figuraient au nombre des convives.

Le soir il y a eu des danses, de la musique et de brillantes illuminations.

En somme, les régates de Cannes ont obtenu un succès complet.

La flotille a quitté hier le champ de bataille ; elle était dans la journée à Antibes, elle sera aujourd'hui à Nice, d'où elle se dirigera vers le port de Monaco, qui aura son tour dimanche.

Là aussi on verra certainement une fête magnifique. Les vaincus de la veille ne voudront pas être les vaincus du lendemain, et ils iront demander leur revanche à Monaco. La Principauté prépare une fête splendide au milieu de cette autre fête qu'un éternel printemps tient toujours à la disposition des visiteurs de ce pays enchanté.

Il y un bal, plusieurs orchestres, illumination le soir au port et au Cercle. Nous apprenons qu'un grand nombre de nos dames de Nice et des jolies étrangères qui sont encore parmi nous iront inaugurer à cette fête les nouvelles toilettes du mois de mai.

Dimanche prochain auront lieu les régates de St Tropez.

S. M. le Roi de Bavière se proposerait, dit une correspondance de Paris, de se rendre, en quittant Nice, à Ludwigsöhe, château situé près de Landau. S. M. y passerait l'été. D'autres personnes font voyager le Roi au camp de Châlons.

Le concert donné jeudi par Mlle Laurence Pollet, violoniste, a fourni à la bénéficiaire une nouvelle occasion de nous prouver ce qu'il y a de distingué dans son charmant talent. Mme Festa, cantatrice du théâtre Italien de Londres, M. Ciaffei, fort-ténor des premiers théâtres d'Italie et M. Wodicka, basse (amateur), qui prétaient leur concours à Mlle Pollet, ont, ainsi que l'orchestre, partagé avec la bénéficiaire des applaudissements mérités.

Un de nos collaborateurs, M. F. Prevost, vient de publier chez Dentu, libraire à Paris, une remarquable brochure ayant pour titre : *La Tunisie devant l'Europe*. La conclusion de cet écrit tend à la reconnaissance de la Tunisie, comme Etat indépendant, par les grandes puissances européennes.

Cette conclusion est formulée par l'auteur de la manière suivante :

« Il faut admettre la Tunisie comme Etat souverain et indépendant dans la grande famille des nations ; c'est un peuple qui s'affirme sous l'autorité intelligente de son Souverain. Nous ne pensons pas qu'après un examen impartial des faits et de la situation, on conteste la justice et la nécessité de la reconnaissance de la Tunisie comme indépendante. Notre but sera donc atteint si, au moyen des détails que nous avons fournis, nous avons pu faire passer notre conviction dans l'esprit de nos lecteurs.

« La liberté garantira la sécurité des personnes indigènes et étrangères, aussi bien que leur honneur, leurs biens, leur culte, leurs croyances.

« L'équité amènera la proportionnalité répartie entre tous les citoyens, l'abolition des privilèges politiques et commerciaux, un système de conscription basé sur le sort.

« La justice, rendue à tous par des tribunaux réguliers, assurera à chacun le jugement de ses pairs, permettra la libre défense des accusés et justifiera, aux yeux du coupable lui-même, l'arrêt qui le frappe.

« L'arbitraire disparaissant pour faire place au droit ; les cultes libres ; la sûreté individuelle sauvegardée ; les biens garantis ; le service des divers ministères organisé ; les finances de l'Etat confiées à des mains sûres ; la situation des fonctionnaires assurée par les lois ; les droits et les devoirs des étrangers établis à Tunis définis et connus : tel est le but que s'est proposé l'auteur de la Constitution ; s'il l'atteint, — comme doivent le faire espérer les premiers essais de l'application du nouveau Code, depuis sa promulgation jusqu'à ce moment, — le Souverain actuel aura plus fait pour le bonheur de son pays et pour ses véritables intérêts commerciaux que par vingt conquêtes dues à la force des armes.

« Comme tous les réformateurs, Mohammed-el-Sadok ne devait pas être exempt de critique ni manquer de détracteurs. Lorsque, à l'étranger, on lui rendait la justice qui lui est légitimement due, il rencontrait, dans le sein

même de ses États, quelques-uns de ces esprits rétrogrades devant lesquels le progrès ne trouve jamais grâce : on n'a pas manqué de lui faire entendre des pronostics qui pourraient enchaîner l'ardeur d'un prince moins convaincu et moins résolu ; mais il n'en continue pas moins son œuvre, confiant dans Dieu « qui lit dans les cœurs. »

« Avec un louable courage, il poursuit, sans relâche l'établissement des réformes qu'il croit utiles à l'intérêt de son gouvernement et au bonheur de son peuple. Il considère que l'heure est venue, où, sous peine de disparaître et d'être rayé de la liste des nations civilisées, un peuple doit participer au mouvement qui marquera, dans l'ère des temps, la trace du XIX<sup>e</sup> siècle. »

NOUVELLES DIVERSES.

M. Babinet inaugure dans le *Constitutionnel* une série de revues mensuelles sur la météorologie et l'astronomie, dans laquelle nous puisons les renseignements suivans :

« Parmi les nouveautés de la géographie physique on peut compter l'éruption du Vésuve pendant les derniers mois de l'an dernier. J'aurai plusieurs fois l'occasion de revenir sur la cause souterraine qui produit ces désastreuses éruptions. Voici la constitution intérieure de la terre. D'abord la croûte solide d'environ 45 kilomètres d'épaisseur. Cette partie solide est recouverte d'eau dans les trois quarts du globe. Le fond des mers fait la continuation de la surface qui est à sec et qui forme l'Ancien et le Nouveau-Monde. A mesure qu'on s'enfonce dans la terre la chaleur augmente rapidement et à une profondeur d'environ douze lieues tout est en fusion et la lave liquide succède au continent solide. Ce n'est pas tout. A une profondeur plus grande, le liquide est en réaction élastique et il tend à s'élancer dans tous les sens en poussant devant lui tout ce qui lui fait obstacle.

Ce liquide élastique a au moins douze mille fois plus de ressort que la vapeur de l'eau bouillante. Il en résulte qu'au moment où, par une circonstance quelconque, la croûte solide du globe vient à se briser et produit une fente profonde, la lave inférieure sur laquelle flotte le continent doit monter pour remplir le creux qui s'est formé au dessus d'elle, et si la montagne volcanique n'est pas trop élevée, la lave débordera momentanément par le sommet. Puis la lave se refroidissant et se solidifiant, le globe se ressoude pour ainsi dire de lui-même, jusqu'à ce qu'une nouvelle cassure reproduise l'afflux de la lave et son épanchement de nouveau par dessus les bords du cratère. Tout ceci est fort simple, et c'est ce que l'on observe sur un étang gelé dont on brise la glace. L'eau monte d'en dessous et déborde un peu. Le phénomène est plus complexe dans le cas du globe terrestre, car sous la lave il y a du liquide élastique douze mille fois plus élastique que la vapeur d'eau. Or, si ce liquide si expansif vient à se faire jour au travers de la lave qui le recouvre,

alors cette espèce de gaz terrestre liquide s'échappe avec une énergie formidable et il monte quelque fois à 7 ou 8 kilomètres de hauteur.

Le *Courrier de Nantes* annonce qu'en France le Conseil d'état va être très prochainement saisi d'un projet de loi tendant à rendre obligatoire la conversion des titres de rentes française 4 1/2 p. 0/0 dont les porteurs résistent encore à la transformation qui s'est récemment accomplie.

EMILE BOUCHERY Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 9 Mai 1862.

VILLEFRANCHE. b. Conception, c. Barale,	chaux.
NICE. id. id. e. Isouard,	m. d.
id. b. St-Thérèse, c. Aureglia,	id.
id. b. Aigle-Impérial, c. Palmaro,	id.
MENTON. b. Albatros, c. Anfonso,	en lest
id. b. Daniel, c. Cosso,	id.
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert.	id.
id. id. id. id.	id.
id. id. id. id.	id.
MARSEILLE. b. Miséricorde, c. Palmaro,	m. d.
id. b. V. de Bon Conseil, c. Fornari,	id.
CETTE. b. St-Antoine, Carenzo,	id.
NICE. b. Conception. c. Mentero,	charbon
CARRARA. b. Anne, c. Austri	marbres
MENTON. b. Caroubier, c. Laurenti,	en lest
VILLEFRANCHE. b. Conception, c. Barale,	chaux
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest
ROME. b. Assomption, b. Casani,	porcelaine
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest
MARSEILLE. b. Joseph et Marie, c. Fornari,	m. d.
id. b. Belle-Brise, c. Gauthier,	id.
NICE. b. Ste-Thérèse, c. Aureglia,	id.
VILLEFRANCHE. b. Conception, c. Barale,	chaux
MARSEILLE. b. Ulysse, c. Dumas,	m. d.
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest
MARSEILLE. b. St-Antoine, c. Palmaro,	m. d.
MENTON. b. Annonciation, c. Vonsunth,	vin
NICE. b. Deux-Paulines, c. Olivier,	en lest
id. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
VILLEFRANCHE. b. Conception, c. Barale.	chaux
NICE. b. le Seigneur, c. Ricci,	m. d.

Départs du 3 au 9 Mai 1862.

VILLEFRANCHE. b. Conception, c. Barale,	en lest
NICE. b. id. c. Isouard,	id.
MENTON. b. Aigle-Impérial, c. Palmaro,	m. d.
id. b. Albatros, c. Anfonso,	citrons
id. Daniel, c. Cosso,	id.
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest.
id. id. id. id.	id.
id. id. id. id.	id.
MENTON. b. Miséricorde, c. Palmaro,	m. d.
id. b. V. du B. Conseil, c. Fornari,	id.
id. b. St-Antoine, c. Orengo,	vin
id. b. Conception, c. Muntero,	charbon.
MARSEILLE. b. Anne, c. Austri,	marbres
MENTON. b. Caroubier, c. Laurenti,	citrons
VILLEFRANCHE. b. Conception, c. Barale,	en lest
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
MARSEILLE. b. Assomption, c. Casani,	id.
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
MENTON. b. Joseph et Marie, c. Fornari,	m. d.
id. b. Belle-Brise, c. Gauthier,	id.
VILLEFRANCHE. b. Conception, c. Barale,	en lest
MARSEILLE. b. Ulysse, c. Dumas,	id.
NICE. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
MENTON. b. St-Antoine, c. Palmaro,	m. d.
id. b. Annonciation, c. Vensan,	en lest
NICE. b. Deux Paulines, c. Olivier,	id.
id. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
VILLEFRANCHE. b. Conception, b. Barale,	chaux
NICE. b. le Seigneur, c. Ricci,	m. d.

# BAINS DE MONACO

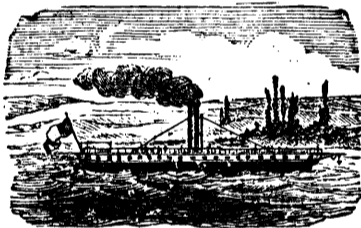
## ETABLISSEMENT D'HYDROTHERAPIE MARITIME OUVERT TOUTE L'ANNÉE.

### BAINS CHAUDS ET FROIDS D'EAU DE MER ET D'EAU DOUCE

*Le Cercle offre aux Etrangers toutes les distractions des Eaux d'Allemagne*

#### SALONS DE LECTURE DE CONVERSATION ET DE JEUX.

Hôtels confortables, Villas, Maisons et Appartements meublés, Restaurants, Cafés, (prix modérés.)



## PALMARIA

BATEAU A VAPEUR, faisant le Service Régulier de Nice à Monaco  
et retour, dans la même journée.

DÉPART DU PORT DE NICE, tous les jours, à midi, — RETOUR A NICE, dans la soirée.

## HOTEL DE RUSSIE

TENU PAR MAUREL (HIPPOLYTE)  
Place du Palais, à Monaco, (Principauté)

### APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS TABLE D'HOTE

A 10 heures du matin, à midi et à 6 heures du soir.  
Un CAFÉ-RESTAURANT est attaché à l'Établissement.

REMISE ET ÉCURIE

## HOTEL DE BELLEVUE

Rue des Briques.

### GRANDS ET PETITS APPARTEMENTS MEUBLÉS CHAMBRES GARNIES.

Sa position en plein midi, son délicieux jardin planté d'orangers et de citronniers, ses vastes terrasses d'où l'on découvre un immense et magnifique horizon, tout recommande ce nouvel Hôtel à MM. les Étrangers.

Imprimerie du Journal de Monaco, rue de Lorraine.

## HOTEL MEUBLÉ

Rue de Lorraine et Place de la Visitation.

Cet hôtel, situé entre le Cercle des Étrangers et le Jardin Public, vient d'être nouvellement restauré et meublé  
Appartements et Chambres garnies, — Excellente exposition. — Vue agréable.

## FERRET

PHOTOGRAPHE

### DE S. M. L'EMPEREUR NAPOLEON.

Rue Chauvain, 8, à Nice.

On trouve chez lui les vues de  
MONACO.

### AUX DOCKS DE MONACO

ANTOINE VATRICAN

Place du Palais, à Monaco.

Reçoit en consignation les Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs et Comestibles des meilleurs maisons de l'Europe.

Expédie en échange les Huiles d'olive, Figues, Oranges, Citrons et autres produits de la Principauté de Monaco.

## CAFÉ RESTAURANT

DU CERCLE

TENU PAR M. LALA.

Déjeuners et Diners à la Carte.

TABLE D'HOTE

tous les jours à 5 heures et demie

**A LOUER** Une maison de campagne meublée, contenant un salon, quatre chambres à coucher, une salle à manger, cuisine, chambre de domestique et remise. — Cette maison située au bord de la mer, au milieu d'un bois d'orangers et de citronniers, est à quinze minutes de Monaco. Jouissance de la promenade de la propriété. — S'adresser au bureau de Journal.

## LIBRAIRIE

VATRICAN

Place du Palais

Papeterie, Articles de bureau, Papier de musique, etc.

COMMISSION — RENSEIGNEMENTS Gratuits sur les Villas et Appartements Meublés à louer